

Les genres

Vers l'égalité dans les relations filles/garçons

Édito ■ Parité et mixité

Il paraît que la France est à la traîne en ce qui concerne la parité. Mais défendre la parité, qu'est-ce que cela veut dire ? Non pas ignorer les différences et forcer une symétrie naturelle entre les sexes, qui à l'évidence n'existe pas : Il est absurde par exemple de parler d'une égalité psychophysiologique, ou de quelque autre ordre "naturel" que ce soit, puisque l'égalité est par définition une construction sociale. Défendre la parité c'est affirmer des différences naturelles ainsi que la recherche de complémentarité et d'équilibre constitue justement une des plus grandes richesses de l'espèce humaine.

Défendre la parité, c'est donc avant tout défendre une égalité en droit et en devoir, en dignité et en reconnaissance, sans aucune distinction de valeur entre hommes et femmes. Il y a, il doit y avoir une égalité sociale des sexes, mais celle-ci ne préexiste pas à l'établissement des règles sociales. Elle doit être constamment réinventée, affinée, pesée. Cela s'apprend... à l'école.

C'est à elle en effet qu'incombe la responsabilité de l'apprentissage de l'égalité sociale. Les enfants et les adolescents sont confrontés, c'est le moins qu'on puisse dire, au fait qu'un garçon et une fille, ça n'est pas pareil, mais que ces différences naturelles ne doivent entraîner aucune domination ou supériorité d'un genre sur l'autre. Apprendre qu'il peut y avoir distinction sans domination et que les dissemblables peuvent jouir d'une parfaite égalité, c'est bien faire la preuve qu'elles peuvent coexister pacifiquement. Et quand cette coexistence pacifique trouve son parachèvement dans l'invention d'une complémentarité, c'est-à-dire la réalisation de l'un grâce à l'autre, cela s'appelle la mixité ■

JULIEN CHANE-ALUNE (D.C.C.)

Maternelle

École élémentaire

Collège

Filles et garçons de papier

Cette action s'est déroulée durant l'année 2001-2002. Elle a touché 8 écoles élémentaires et 12 écoles maternelles de la zone d'éducation prioritaire (ZEP) de la circonscription de Toulouse-Sud. Elle s'inscrivait dans le cadre d'une manifestation annuelle, « le vrai printemps », financée par la politique de la ville, les thèmes variant d'une année à l'autre. Cette année-là, le titre choisi était : « Masculin-Féminin »

Après avoir constaté la difficulté d'amener les élèves à certains apprentissages du fait de leur connotation sexuée, un groupe de jeunes enseignants, piloté par une conseillère pédagogique, a décidé de travailler sur des représentations stéréotypées. Ils voulaient réfléchir avec leurs élèves à la question de l'égalité entre filles et garçons à partir de livres de la littérature enfantine.

La première phase du projet fut l'observation des filles et des garçons « de papiers », c'est-à-dire, ceux et celles qu'on trouve dans les livres pour enfants. Pour commencer, une mallette de livres soigneusement sélectionnés fut constituée. Pour le travail en classe, un livre était choisi et l'étude était menée avec les élèves pour comparer les rôles, les images, les comportements, les mots, les sentiments, etc. des filles et des garçons présentés dans l'histoire et ses illustrations. Cette phase s'est terminée par une rencontre autour d'un « goûter littéraire » entre les enfants et des auteurs et illustrateurs des livres étudiés. Ceux-ci furent parfois surpris de la capacité des tout-petits à questionner la réalité de la vie quotidienne sur le thème de l'égalité des genres.



La deuxième phase était celle de l'expression des élèves pour faire progresser le respect entre garçons et filles. Ils étaient invités à produire textes ou dessins qui devaient donner lieu à un concours. Cette phase s'est terminée en juin par la remise de divers prix : prix d'écriture, prix de la réalisation théâtrale, prix du meilleur pastiche, prix de l'affiche, etc.

Voici, pour l'exemple, le texte d'une chanson écrite par les élèves du CM2 de l'école Victor Hugo, à Toulouse :

*“ Grandir sans avoir peur,
les filles et les garçons
N'écouter que son cœur,
les filles et les garçons*

*Inventer de grands rêves, les filles et les garçons
De la guerre faire trêve, les filles et les garçons
Vivre entouré d'amour, les filles et les garçons
Chantons la chanson pour les filles et les garçons
Chacun de vous pourra, les filles et les garçons
Dire tout ce qu'il voudra, les filles et les garçons
Pour que ce petit air, les filles et les garçons
Fasse le tour de la terre, les filles et les garçons.”*

Généralement, parents et enseignants furent enthousiastes de l'opération remarquable que c'était la première fois qu'un thème proche de la vie des élèves était traité et que sur ce thème, ils avaient « un savoir déjà là ». Les enseignants furent souvent agréablement surpris par l'imagination, la quantité de travail et l'humour de leurs élèves ■

LE COMITÉ DE RÉDACTION DE LA LETTRE

CE TEXTE RÉSUME L'UNE DES 24 FICHES-ACTIONS

PRÉSENTÉES DANS LE DOCUMENT :

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE – DESCO –
MISSION ÉGALITÉ/PARITÉ, LES BONNES PRATIQUES
ÉDUCATIVES POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES
GARÇONS, JUIN 2005.

[HTTP://WWW.EDUCATION.GOUV.FR/SYST/
EGALITEBONNES_PRTIQUES.HTM](http://www.education.gouv.fr/syst/egalitebonnes_pratiques.htm)

Parité et respect mutuel des deux sexes : Vers l'égalité des chances.

Cette action a été menée au lycée professionnel hôtelier La Renaissance, à Saint Paul de La Réunion, par une équipe pluridisciplinaire de quatre enseignants durant l'année scolaire 2005-2006. Il aura fallu la signature, entre la préfecture et le rectorat, d'une convention régionale pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les hommes et les femmes, dans le système éducatif, pour qu'une telle initiative voie le jour. Cette convention demandait en particulier aux établissements scolaires de se doter d'un-e correspondant-e « égalité des chances ». L'équipe créée par Madame Marie-Line Pennamen, professeure de biotechnologie, a décidé de mettre en place une série d'actions afin de sensibiliser et de conscientiser toute la communauté éducative sur la parité, le respect mutuel des deux sexes et l'égalité des chances. Certaines filières du lycée présentent un fort déséquilibre garçons-filles puisque 2 garçons seulement sur 21 élèves préparaient le CAP Services Hôteliers et 4 filles sur 22 élèves le CAP Boulanger. D'ailleurs dans ce dernier groupe, les représentations du rôle de la femme qu'ont les garçons sont très dévalorisantes : « Les filles ne sont pas faites pour être déléguées de classe »

Le 8 mars est la journée de la femme et le 8 mars 2006, pour amorcer la sensibilisation et la réflexion des adultes, un poster d'Amnesty International a été affiché près de la photocopieuse avec cette question : droit des femmes, 1975 quelle loi votée ? (Réponse : loi Veil autorisant l'interruption volontaire de grossesse)

Le 5 avril était une journée Portes Ouvertes. Un stand sur le thème « Métiers de filles ou métiers de garçons ? » a été animé par l'équipe avec la participation efficace de deux jeunes, un garçon et une fille préparant un CAP Services Hôteliers. Un jeu/test Quiz était proposé. Il a permis de se rendre compte qu'un travail important restait à accomplir car les savoirs sur l'évolution des droits des femmes souffrent de grosses lacunes tant chez les jeunes que chez les adultes.

Le 21 avril, trois élèves ont été membres du jury, composé de personnalités de l'île de La Réunion, pour l'attribution des Prix Faham/Infâme. Le Prix Faham récompensait la publicité 2005 la moins sexiste et le Prix Infâme, la publicité la plus sexiste. L'Agence pour l'intégration de l'Égalité des Chances entre

les Femmes et les Hommes avait annoncé le lancement de cette initiative le 8 mars 2005 s'inspirant des Prix fémino & macho qui existent en métropole depuis 5 ou 6 ans. L'équipe « égalité des chances » a alors pensé qu'il serait pertinent de faire participer les élèves aux sélections de publicités une autre année.

Le 15 février, un certain nombre d'élèves ont participé à l'élaboration des guides de l'Onisep (Office National d'Information Sur les Enseignements et les Professions) « après la troisième et après le BEP ». Il s'agissait de se prêter à des interviews et à des prises de vues de filles et de garçons pour la page réservée à la parité dans les guides de l'Onisep-Réunion.

Enfin, le 24 mai, des élèves et l'équipe ont participé au carrefour des métiers au féminin. C'est ainsi que deux filles de seconde année de CAP Boulanger ont pu donner des explications et faire de nombreuses démonstrations de fabrication de pâte à pain. Il s'agissait pour elles de montrer aux collégiennes que le métier de boulangère pouvait parfaitement être exercé par des femmes.

Pour cette année de mise en route, les actions ont surtout visé à susciter des vocations chez les jeunes filles de collège et les jeunes hommes vers les filières où ils-elles sont minoritaires. Marie-Line Pennamen confie dans ce rapport comment la journée de formation « Mixité et Égalité des chances » qui lui fut proposée en octobre 2005 fut pour elle le déclic qui permit à son indifférence de départ de se transformer en un vif intérêt. Les idées ne manquent pas pour renforcer l'action une autre année : un quiz permanent sur l'histoire du droit des femmes avec des questions régulièrement affichées en salle des professeurs ; l'introduction de la notion de respect mutuel des deux sexes dans le règlement intérieur de l'établissement ; une manifestation de plus grande ampleur lors de la journée consacrée à la femme le 8 mars 2007 ; la participation des élèves à la sélection des publicités pour les prix Faham/Infâme, etc ■

RÉSUMÉ DU BILAN RÉDIGÉ PAR MARIE-LINE
PENNAMEN,
CORRESPONDANTE « ÉGALITÉ DES CHANCES » DE
L'ÉTABLISSEMENT.

CE BILAN A ÉTÉ ADRESSÉ AU SECRÉTARIAT
DE LA COORDINATION FRANÇAISE POUR LA DÉCENNIE

QUIZ

DROITS DE LA FEMME ET DE LA CITOYENNE

1- La loi qui a généré l'obligation de mixité dans tous les établissements scolaires, date de :

- a) 1848
- b) 1975
- c) 2004

2- Le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique (session 2003) atteint 78 %. Pour les filles, ce taux est-il :

- a) inférieur ?
- b) équivalent ?
- c) supérieur ?

3- Julie-Victoire Daubié fut la première femme reçue au baccalauréat. Combien d'années après sa création sous Napoléon en 1808 ?

- a) 15 ans
- b) 37 ans
- c) 53 ans

4- En moyenne, le salaire des femmes par rapport à celui des hommes est actuellement :

- a) inférieur de 25 %
- b) inférieur de 10 %
- c) équivalent

Le programme « Les P'tits égaux » est un répertoire d'activités visant la promotion de conduites non sexistes entre filles et garçons de grande section de maternelle jusqu'au CM2. Il propose seize activités de 20 minutes qui devraient permettre aux enfants de se sentir autorisés à adopter des conduites non stéréotypées.

Ce programme est une adaptation d'un programme québécois à un public français, réalisé par l'association Espace femmes Geneviève D., qui accueille des femmes victimes de violences, et la Mission Départementale aux Droits des Femmes de Haute Savoie.

L'ensemble des activités a été expérimenté dans le courant de l'année 2003-2004 dans une quarantaine d'écoles de la Haute-Savoie, de la Drôme et de l'Isère par des enseignants et des enseignantes dans leurs classes. De l'évaluation qui en a été fait, il ressort clairement qu'à l'âge de 5 ans déjà, les enfants classent les jouets et les métiers selon des catégories de sexe. Les poupées ou les dinettes sont clairement identifiées comme des

jouets de filles et les petites voitures ou les jeux de construction comme des jouets de garçons. Les jouets proposés aux filles sont de type domestique ou ayant trait au maternage. Il est facile dès lors de comprendre pourquoi les femmes occupent le plus souvent des emplois qui relèvent de l'éducation, des soins aux autres et de l'assistance et que le partage des tâches domestiques demeure profondément inégalitaire entre les hommes et les femmes au détriment de ces dernières.

Ce programme est partie intégrante de la mallette pédagogique « Contes sur moi » programme de promotion des compétences sociales pour les écoles maternelles et élémentaires, dans une version adaptée pour l'Europe de la mallette québécoise. Elle est diffusée par le centre de ressources Non-Violence Actualité. ■

E-mail : nonviolence.actualite@wanadoo.fr

Site : www.nonviolence.actualite.org

VINCENT ROUSSEL,

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NON-VIOLENCE ACTUALITÉ

QUIZ (SUITE)

5- En quelle année les Françaises ont-elle voté pour la première fois ?

- a) En 1789
- b) En 1848
- c) En 1945

6- La déclaration des droits de l'homme et du citoyen date du 26 août 1789. En quelle année Olympe de Gouges a-t-elle écrit la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne ?

- a) 1791
- b) 1848
- c) 1871

7- Quel a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes ?

- a) la Grande-Bretagne
- b) La Nouvelle-Zélande
- c) l'Australie

8- En quelle année, pour la première fois, le parlement européen fut présidé par une femme ?

- a) 1958
- b) 1979
- c) 1999.

RETROUVEZ LES
REPNSES DU QUIZ EN
MARGE DE LA FICHE
PEDAGOGIQUE DE CE
NUMERO (PP. 5 A 8)

Discrimination ou différenciation en EPS ?

Pierre De Coubertin était opposé à la participation des femmes aux Jeux Olympiques (1896). Il faudra attendre 1912 pour que soient admises quelques femmes dans l'arène olympique et la fin des années 90 pour que toutes les spécialités en athlétisme leur soient ouvertes (saut à la perche, marathon...).

L'Education Physique scolaire est restée longtemps empreinte de cette idée qu'il faut faire une différence au plan des contenus et de la pédagogie entre les garçons et les filles. Les textes du législateur considèrent jusqu'au début des années 50 que celles-ci sont plus fragiles et moins motivées que les garçons pour tout ce qui se rapporte aux exercices mettant en jeu la compétition, la force et la puissance musculaires. Concrètement cela signifie des formes de séparation entre filles et garçons pendant les cours d'EPS et des contenus aménagés ; les filles ne pratiquent pas le football et les garçons la danse rythmique. Les instructions officielles à l'usage des enseignants feront

disparaître ces considérations qui sont autant de discriminations au début des années 60.

Dans l'enseignement du 1^{er} degré la question ne se pose pas. Ce qui n'est pas le cas, en revanche, dans les collèges et surtout dans les lycées. Toutes les formules ont été et sont encore utilisées : de la mixité totale jusqu'à la séparation complète selon les niveaux de classe et les contenus. En EPS le corps et les conduites motrices sont engagés au premier chef, les différences physique (globalement) entre garçons et filles sont telles que, à titre d'exemple, les sports collectifs (le football...) peuvent perdre toute signification et intérêt éducatif si la classe est mixte.

De l'idéologie à la pratique, il y a parfois une réalité qui doit être appréhendée dans le cadre d'une pédagogie suffisamment différenciée pour qu'elle ne soit pas une discrimination a priori, mais un ajustement au profil des élèves ■

BERNARD PARIS, INSPECTEUR D'ACADÉMIE IPR-EPS



Coordination française pour la Décennie

148 rue du Fbg Saint-Denis -
75010 Paris • Tél. : 01 46 33
41 56 • Fax : 01 40 51 70 02
• coordination@decennie.org
www.decennie.org

La Décennie

Les années 2001-2010 ont été proclamées par l'ONU "Décennie internationale pour la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde".

La Coordination française pour la Décennie

ASSOCIATIONS MEMBRES

ACAT
ACCES - Clairière de Paix
ACNV
AIRE
Alliance Nationale des UCIG
ANV
APEPA
Arche de Lanza del Vasto
Association Montessori de France
Atelier de paix du Clunisois
CCFD
Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées
Centre Quaker International
CERAF Médiation
Collège Lycée international Cévénol
Conflits sans violence
Coordination Martigues-Etang de Berre
Coordination orléanaise
CPCV Ile-de-France
CPCV Rhône-Alpes Auvergne
Cultivons la paix
Cun du Larzac
Démocratie et spiritualité
DIH Mouvement de Protestation Civique
Ecole de la Paix
Emmaüs France
EPP Midi-Pyrénées
Esperanto - SAT-Amikaro
Etrincelle
Famille Franciscaine
Génération Médiateurs
Gers Médiation
Graine de Citoyen
IFMAN
Initiatives et changement
IPLS
IRNC
Justice et Paix France
La Maison de Sagesse
La Maison du Petit Enfant
Le Soc - Maison Jean Goss
Le Souffle - France
Le Valdocco
Les Serruriers magiques
LIFPL
Ligue de l'Enseignement
Maison des Droits de l'Enfant (Châteauroux)
MAN
MDPL - Saint Etienne
MIR
Non-Violence et Paix / Normandie
Non-Violence XXI
NVA
NVP Lorraine
Paix Sans Frontière
Partage
Pax Christi - France
PBI - Section française
Psychologie de la Motivation
Réseau Espérance
REVEIL
Secours catholique - Caritas France
Solidarités Nouvelles face au Chômage
UNIPAZ
World Vision - France

La Lettre

Lettre de la Coordination française pour la Décennie.

Abonnements
4 numéros, Par courriel, gratuitement sur demande. Par courrier, 5 euros pour l'année, auprès de la Coordination française pour la Décennie.

Une revue

Le n°287 de juillet-août 2006 de la revue **Non-Violence Actualité** a pour thème « Homme-Femme, éduquer à l'égalité ». La revue fait le point sur le combat actuel des femmes pour l'égalité entre les genres. On y trouve de nombreuses ressources et des articles de fond. Une mention particulière à l'interview de Gisèle Gauthier, sénatrice de Loire-Atlantique et présidente de la Délégation du sénat aux droits des femmes et à l'égalité

des chances entre les hommes et les femmes. Ce sont des femmes de différents partis qui ont défendu ensemble l'éducation à la non-violence et à la paix lors du débat sur "la loi d'orientation pour l'avenir de l'école" en mars 2005. Gisèle Gauthier affirme qu'il s'agit bien là d'un positionnement lié au genre et redit : « Nous devons inscrire dans le code de l'éducation le principe d'une éducation à la non-violence et à la paix. »

Des sites internet

- <http://www.etab.ac-caen.fr/onisep/>
- <http://www.onisep.fr/nancy/egalitedeschances/html/index.htm>
- <http://www.vanille-chocolat.net/>
- http://www.ac-grenoble.fr/cio/vies_croisees/

Voici une liste de sites régionaux particulièrement intéressants pour travailler dans les établissements scolaires sur les relations garçons-filles ou hommes-femmes et faire progresser l'égalité des genres. Ces sites nous ont été fournis par madame Anne-Marie Bourdinaud de l'ONISEP. On y trouve :

- des informations sur la situation comparée entre hommes et femmes face à l'insertion,

l'emploi, la formation et la société en France et en Europe,

- des témoignages de jeunes en formation ou en emploi,
- des références et des textes sur l'égalité des chances,
- une actualité des différentes manifestations sur ce thème.
- des outils pédagogiques,
- des ouvrages,
- des actions mises en place par les établissements de l'académie, les organismes de formation, les actions pour l'emploi,
- des quiz vous permettant d'apprendre sur le sujet tout en s'amusant.

Deux livres pour enfants

- **MAGALI CLAUSENER-PETIT, GARÇONS ET FILLES : TOUS ÉGAUX ?**, ÉDITIONS MILAN, 2002 POUR LE TROISIÈME CYCLE DU PRIMAIRE.
- **BRIGITTE BÈGUE, ANNE-MARIE THOMAZEAU, ALAIN SERRES, LE GRAND LIVRE DES FILLES ET DES GARÇONS**, ED. RUE DU MONDE, 2004 POUR LE COLLÈGE

Ces deux livres sont d'excellents supports pour aborder avec les élèves l'éducation à la

différence sexuelle, l'éducation sentimentale et l'éducation à l'égalité des genres. Ils permettent en particulier de mieux connaître l'histoire de la lutte pour les droits des femmes et de reconnaître les inégalités qui perdurent encore aujourd'hui, au dépend des femmes, inégalités liées souvent aux représentations stéréotypées des rôles sociaux des hommes et des femmes que l'école peut s'attacher à combattre.

Agenda

Le 25 novembre : journée internationale contre les violences conjugales depuis la résolution 54 de l'ONU du 19 octobre 1999 : « En France métropolitaine, en moyenne, une femme meurt tous les trois jours, victimes de violences conjugales, contre seulement un homme tous les 14 jours » indique un recensement national effectué depuis le 1^{er} janvier 2006.

Le 8 mars : journée internationale de la femme : elle fut créée le 8 mars 1910 à Copenhague par une confédération internationale de femmes socialistes dans le cadre d'un combat pour le droit de vote des femmes. Ce n'est qu'en 1982 que le gouvernement français instaure le caractère officiel de la célébration de la journée de la femme.

Appel à contribution

Les prochains numéros porteront sur :

- Les discriminations
- Les sanctions
- La solidarité internationale

Nous souhaitons recueillir les témoignages de vos initiatives concernant ces thèmes. Merci de les envoyer au secrétariat de la Coordination.

De la mixité à l'égalité

Âge : cycle 3 de l'école primaire et collège, suivant les scénarios choisis

Durée d'une séance : 50 minutes

Objectif : Développer le respect de l'autre à l'école pour une égalité authentique et concrète entre les sexes.

Démasquer les fausses représentations des rôles sociaux qui véhiculent des images erronées du masculin et du féminin.

Source : Le Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale, hors-série n°10 du 2 novembre 2000, intitulé « À l'école, au collège et au lycée : de la mixité à l'égalité »

Ce document propose des pistes de travail autour de situations de la vie scolaire puisées dans la réalité quotidienne des écoles, des collèges et des lycées, dans lesquelles peuvent se manifester des comportements stéréotypés et discriminatoires à l'encontre des filles et des garçons, de la part des élèves eux-mêmes ou des adultes de la communauté éducative. Il conduit les enseignants à s'interroger sur leurs pratiques, sur les interactions qui jouent en classe, sur le travail en groupe et sur l'évaluation.

Les 25 scénarios proposés se rattachent à 6 domaines :

- Les interactions en classe
- Le travail en groupe
- Les activités physiques
- L'évaluation
- L'éducation à l'orientation
- L'éducation à la santé, à la sexualité et la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Référence : La convention interministérielle pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif parue dans le B.O. n° 10 du 9 mars 2000.

Démarche pédagogique

1- Choisir un des scénarios présentés en annexe

Scénario n°1 pour les troisièmes des collèges

Scénario n°2 pour les cours moyens

Scénario n°3 pour le troisième cycle du primaire

Scénario n°4 pour les quatrièmes et troisième des collèges

Scénario n°5 pour les troisièmes des collèges

D'autres scénarios sont proposés dans le BO HS n°10 du 2 novembre 2000

Il est possible d'imaginer d'autres scénarios en fonction de situations que vous avez pu observer et qui mettent en œuvre une discrimination sexuée des rôles.

2- Introduisez la séance en annonçant que vous allez travailler et réfléchir sur les stéréotypes concernant les rôles des sexes.

- Demander aux élèves comment ils définiraient le mot stéréotype. (*Un stéréotype est une idée populaire et caricaturale que l'on se fait d'une personne parce qu'elle appartient à un groupe spécifique (une femme, un noir, etc.), en affirmant « toutes les personnes de ce groupe sont ceci ou cela... » Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs : « les noirs sont bons au basket », « les femmes conduisent mal » Les stéréotypes ignorent la singularité propre à chaque être humain en l'assimilant sans nuances à un groupe donné.*)
- Vous annoncez que vous allez aborder avec eux les stéréotypes liés à la condition de fille ou de garçon, de femme ou d'homme à partir de scénarios que vous allez leur proposer. Le débat se fera avec toute la classe.

RÉPONSES DU QUIZ

1- (B) La mixité a été officiellement consacrée par les décrets d'application de la loi Haby sur l'éducation du 11 juillet **1975**. Le 25 février 2000, a été signée une convention interministérielle pour l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif qui vise à améliorer l'orientation scolaire des jeunes, promouvoir une éducation fondée sur le respect mutuel entre filles et garçons et renforcer la formation des acteurs éducatifs à l'égalité.

2- (C) Alors que le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique (session 2003) est de 78 %, celui des filles atteint **82,3 %**. Cette même année, à l'issue de la classe de seconde, 40,1% des garçons s'orientaient vers une première scientifique alors que les filles n'étaient que de 27,4 %. Concluons donc que les filles n'ont ni plus, ni moins « l'esprit scientifique » que les garçons.

- Précisez que vous pensez que tous, enfants, adolescents et adultes sont encore aujourd'hui à la fois porteurs et victimes de tels stéréotypes. Nous en sommes parfois inconscients et parfois même nous sommes persuadés que ce que nous pensons est la vérité. C'est en prenant le risque d'en parler librement que tous ensemble nous pourrions progresser vers un vrai respect mutuel des sexes.
 - Expliquez deux conséquences néfastes des stéréotypes :
 - Une sous-estime (ou une surestime) de soi pour les stéréotypes négatifs (ou positifs) dont vous êtes victime.
 - Une tendance à se conformer aux attentes exprimées par ces stéréotypes, répétés, provoquant des comportements en accord avec les idées exprimées et qui, finalement, semblent leur donner raison. C'est ce que les expériences de Rosenthal et Jacobson ont clairement mis en évidence quand ils ont étudié ce qu'ils ont appelé « **l'effet Pygmalion¹** » : on devient ce que les autres croient que nous sommes. Cet effet a été particulièrement mis en évidence dans les rapports entre professeurs et élèves. Les idées que les enseignants se font sur leurs élèves et qu'ils expriment plus ou moins implicitement, provoquent chez ces derniers des comportements en accord avec ces idées.
 - Dans les débats, vous aiderez les élèves à identifier les traces de ces deux effets dans les scénarios que vous leur proposez. Vous leur dites que la conclusion du débat se formulera sous la forme : « Dans cette situation que recommanderiez-vous à l'enseignant-e ? »
 - Donner un exemple d'injustice due aux stéréotypes liés au sexe en utilisant un petit jeu/test Quizz.
 - 1- En 2003, 40,1% des garçons s'orientent vers un 1^{ère} scientifique à l'issue de la seconde. Combien de filles font-elles ce choix ? a) 12,6 % - b) 27,4 % - c) 41,8 % :
 - 2- En 2003 le taux de réussite des garçons au baccalauréat scientifique a été de 78 %. Quel a été ce taux pour les filles ? a) 62,9 % - b) 78 % - c) 82,3 %
 - 3- En décembre 1999, le taux de chômage pour les hommes était de 9 %. Combien était-il pour les femmes ? a) 8 % - b) 12,5 % - c) 18,5 %
 - 4- En moyenne, le salaire des femmes par rapport à celui des hommes, est : a) inférieur de 25 % - b) inférieur de 10 % - c) équivalent
Les réponses sont les suivantes : 1- b) ; 2-c) ; 3- b) ; 4- a)
Il y a un chômage important des femmes dans un certain nombre de secteurs aux débouchés réduits et d'autre part, il y a sous-représentation des filles dans les secteurs porteurs d'emplois, notamment dans les filières scientifiques, technologiques et des filières des technologies de l'information et de la communication. Et pourtant les filles peuvent faire aussi bien que les garçons dans les matières scientifiques.
- 3- Lisez un scénario choisi et laissez les élèves exprimer spontanément leurs réactions.
- 4- Vous pouvez ensuite orienter la discussion en posant des questions. Par exemple :
- Est-ce que vous avez vécu ou été témoin d'une situation analogue ?
 - Pouvez-vous définir les stéréotypes à l'œuvre dans cette histoire ? Vous pouvez les énoncer sous la forme : « Les filles sont .. ou font... » - « Les garçons sont ... ou font... » (voir les propositions en annexe)
 - Poser la question donnée en annexe.
 - Quelles sont les conséquences des stéréotypes si ces réactions se renouvellent sans arrêt ?
 - Quelles recommandations feriez-vous à l'enseignant-e pour organiser les choses de telle manière que les inconvénients cités disparaissent et pour que la pensée stéréotypée se transforme ?

3- (c) Julie-Victoire

Daubié est la première femme reçue à l'examen du baccalauréat, le 17 août 1861 à l'âge de 37 ans. Elle avait dû se battre plusieurs années avant d'obtenir l'autorisation de passer cet examen réservé aux garçons. Cela lui ouvrait théoriquement les portes de l'Université. Cependant, en 1966, la Sorbonne était encore fermée aux femmes.

4- (A) En moyenne, le salaire des femmes est **inférieur de 25 %** par rapport à celui des hommes. Ceci s'explique en partie par le travail à temps partiel qui concerne majoritairement les femmes. Par ailleurs, les hommes et les femmes n'occupent pas les mêmes emplois. Les femmes sont concentrées dans des emplois à prédominance féminine et dans les postes les moins qualifiés du tertiaire (en 2003, elles représentent 76,8 % des employés). Toutefois, de 7 à 11 % d'écart restent inexpliqués et semblent relever de la discrimination faite aux femmes.

Annexe 1 : quelques scénarios pour la réflexion et le débat

Scénario n°1 : En 3ème, un exercice de soudure est proposé en technologie. L'enseignant-e demande aux élèves de se mettre par groupe de quatre en disant : « Les garçons, occupez-vous des filles, elles vont avoir besoin d'aide ! »

Stéréotypes : *Les filles n'y connaissent rien en soudure. Elles risquent de faire des dégâts et de se blesser. La technologie, c'est pour les garçons.*

Question : Faut-il mettre les filles sous la protection des garçons quand on propose une tâche que l'on suppose plutôt faite pour les garçons ?

Conséquences : On renforce chez les filles l'idée qu'elles sont inaptes pour ce type de tâche - On conforte la division sexuée des compétences et des savoirs par un effet d'étiquetage - Les filles risquent de se démotiver pour cet enseignement.

Recommandations : Veiller à ce que les groupes soient mixtes et que les filles prennent leur part d'initiative - Montrer que la réussite ou l'échec dans cette tâche n'est pas une question de sexe et que les qualités d'attention et de minutie qu'elle requiert sont indispensables tant pour les filles que pour les garçons.

Scénario n°2 : En français, il est demandé aux élèves de CM2 une recherche documentaire sur un-e auteur-e et la réalisation en groupe d'un dossier écrit qui sera noté. Les garçons se bagarrent pour être avec les filles parce qu'elles sont soigneuses, sérieuses, et écrivent bien.

Stéréotypes : *Les filles sont plus consciencieuses et plus soigneuses. Elles rédigent mieux. Elles sont plus motivées par ce type de thème et meilleures en français.*

Question : Faut-il laisser les élèves organiser le travail collectif comme ils veulent même si la répartition des tâches ne paraît pas égalitaire ? Est-ce qu'il y a des compétences spécifiquement « féminines » et d'autres spécifiquement « masculines » ?

Conséquences : Les filles peuvent se sentir flattées et mettre leur point d'honneur à assumer le travail de mise en forme et de rédaction, laissant aux garçons la possibilité de se "reposer" sur elles ; ils pourront bénéficier d'une note sans avoir participé à l'exercice - On instaure ainsi des rapports sociaux discutables entre les filles et les garçons.

Recommandations : Laisser aux groupes l'initiative de l'organisation du travail tout en demandant que chacun rédige une partie identifiable du dossier. Ainsi chaque élève se sera impliqué dans la note collective.

Scénario n°3 : Dans cette école primaire, à chaque récréation, les garçons investissent la cour sur laquelle est tracé un terrain de basket pour faire des matchs ou jouer à s'attraper. Les filles se replient sur les bancs autour de la cour pour bavarder ou dans des recoins pour jouer à l'élastique, aux balles, à la marelle.

Stéréotypes : *Les garçons sont plus remuants. Ils ont besoin de se "défoncer", de courir. Les filles sont plus calmes, elles adorent "papoter" ou jouer entre elles.*

Question : Faut-il respecter cette organisation de l'espace imposée par les jeux de garçons ?

Conséquences : L'espace est occupé et dominé par les garçons qui peuvent exercer librement leurs besoins d'activités physiques - Les filles et les garçons n'apprennent pas à partager leurs jeux.

Recommandations : Veiller à une organisation de l'espace de la cour, qui permette la juxtaposition d'activités différentes - Veiller à ce que des filles qui manifesteraient l'envie de se joindre aux garçons ne soient pas rejetées et réciproquement - Sensibiliser les filles et les garçons au respect des territoires des uns et des autres et au partage des activités en récréation.

Scénario n°4 : Julie et Christophe, élèves de la même classe, ont obtenu au 1er trimestre la même moyenne en mathématiques : 13. Sur leur bulletin scolaire, figurent les mentions :

- « Julie a fourni de gros efforts, travail sérieux. Continuez »
- « Christophe est en dessous de ses possibilités. Pourrait être un élève brillant s'il travaillait plus régulièrement »

Stéréotypes : *En mathématiques, les filles réussissent en travaillant beaucoup. Les*

5- (c) Le 29 avril 1945, tandis que la guerre contre l'Allemagne tirait sur sa fin, les élections municipales donnaient l'occasion aux Françaises de voter pour la première fois de leur Histoire. Les Françaises ont été parmi les dernières femmes du monde occidental à acquérir le droit de voter et celui de se faire élire.

6- (A) en 1791 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits » dit l'article premier de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen. « La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits. » déclare l'écrivaine dans sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, rectifiant la déclaration que l'histoire retiendra et dont les femmes sont en réalité exclues. Elle fut guillotinée en 1993.

garçons peuvent souvent mieux faire : ils n'exploitent pas toutes leurs possibilités.

Question : Une même note mesurerait-elle des éléments différents selon les sexes ?

Conséquences : On utilise souvent un double standard dans l'évaluation des filles et des garçons : on juge les filles sur leur travail, les garçons sur leurs capacités intellectuelles. Cela renforce chez les filles le sentiment qu'elles ont d'être moins bonnes en mathématiques que les garçons. Elles pensent que pour réussir en mathématiques, il faut avoir la "bosse" des maths et qu'elles ne l'ont pas

Recommandations : Prendre conscience de ce double standard dans l'évaluation des filles et des garçons dans les matières connotées masculines ou féminines - Pour éviter les effets d'étiquetage selon le sexe des élèves dans la notation, on peut dès le début de l'année scolaire, corriger les devoirs rendus anonymes - Veiller, dans le libellé des appréciations sur les bulletins scolaires, à valoriser les filles autant sur leurs compétences que sur le travail fourni

Scénario n°5 : Professeurs et conseillers-ères d'orientation psychologues (COP) organisent une séance collective de préparation au choix des secteurs professionnels où se dérouleront les stages de découverte. Spontanément, les filles et les garçons émettent le désir de faire leur stage dans des secteurs traditionnellement féminins ou masculins

Séréotypes : *Il existe des métiers qui intéressent toujours les jeunes filles : s'occuper d'enfants ou d'animaux ... D'autres qui conviennent mieux aux jeunes garçons : mécanique, industrie..., notamment pour des élèves en difficulté.*

Question : Peut-on accepter d'emblée que les jeunes filles cherchent essentiellement des stages dans des métiers traditionnellement féminins, et les garçons dans des métiers traditionnellement masculins ? Faut-il les encourager à essayer des stages dans des secteurs où leur sexe est sous-représenté ?

Conséquences : On risque d'inciter les élèves, filles ou garçons, à reconduire les modèles professionnels les plus courants, en méconnaissant les conséquences sociales et professionnelles que cela peut engendrer - Si les élèves n'ont pas conscience que le rejet ou l'attrait pour une profession est dépendant des représentations que l'on en a, ils risquent de se cantonner dans la recherche de stages conventionnels et d'avoir du mal à les exploiter

Recommandations : Prévoir un temps de discussion, de recherche sur l'évolution des rôles respectifs des hommes et des femmes, l'égalité des sexes, l'importance et les conséquences de mesures sociales (temps partiel, congé parental...) - Faire travailler l'ensemble des élèves sur les raisons qui président aux choix professionnels (famille, école, société, employeur) - Utiliser tous les outils de l'éducation à l'orientation (cédérom, jeux,...) pour élargir l'approche des métiers - Faire travailler sur les représentations des métiers et des professions.

7- (B) La Nouvelle-Zélande a été le premier pays à accorder le droit de vote aux femmes en 1893, suivi de l'Australie en 1902. En Grande-Bretagne, où le combat pour l'émancipation politique a été mené par les « suffragettes », et c'est une loi du 2 juillet 1928 qui accorde sans restriction le suffrage aux femmes..

8-(B) Pour la première fois en 1979, les membres du parlement européen sont élus au suffrage universelle et Simone Veil élue à la présidence de cette assemblée. En 1999 c'est une autre femme, Nicole Fontaine qui occupa le poste. En 1958 c'est Robert Schuman qui devint président de ce qui s'appelait alors l'Assemblée parlementaire. Sur 26 présidents (de 1952 à 2007) elles ne furent que deux femmes à occuper le poste.

¹ Rosenthal et Jacobson, *Pygmalion à la classe*, New-Tork, Holt, Rinehart et Winston, 1968

² Source : Service des droits des femmes et de l'égalité